

# Flashinfo

## Petites pensions et tous les retraités, agissons les 8 et 10 mars 2016

### L'UFR FAPT CGT donne deux rendez-vous de luttes aux retraités.

Le 8 mars tout d'abord. Oui, assumons ensemble dans la mixité hommes-femmes, la journée internationale de femmes pour ne faire une expression revendicative forte et dénoncer ce scandale qui n'a que trop duré des faibles pensions pour les femmes. Il est d'ailleurs établi officiellement que l'écart moyen de niveau des pensions entre les femmes et les hommes oscille entre 26 et 40 %. Mais comment survivre avec 600, 700, 800 ou 900 € mensuels ? Ca rajoute un peu plus à l'insulte suprême de ce gouvernement qui a royalement octroyé 0.1 % d'augmentation au 1<sup>er</sup> octobre dernier...après 4 ans de disette ! Quand les inégalités sont à ce point criantes tout le monde y perd, sauf le capital bien sûr. Le gouvernement et le MEDEF utilisent la faiblesse des uns pour peser contre les pensions de tous. Ne laissons pas faire. Utilisons le 8 mars comme tremplin aux manifestations du 10 mars dans tout le pays pour l'augmentation générale des pensions. Si état d'urgence il y a, c'est bien au niveau social. Une autre politique orientée vers le progrès social, la redistribution des richesses participerait à combattre toutes les stigmatisations. Ca peut paraître primaire ; c'est pourtant essentiel pour la période présente et celle à venir.

Les 8 et 10 mars prochains, soyons de toutes les initiatives. Ils ne nous feront pas taire. D'ailleurs la centaine de rassemblements et de

manifestations le 4 février autour des 8 militants de Goodyear, menacés d'emprisonnement, montrent que la liberté syndicale de revendiquer est indissociable de celle de se syndiquer et de militer

### Le gouvernement va-t-il aussi démissionner face au chômage ?

En un an le chômage, toutes catégories confondues, a progressé de 5 % pour atteindre 5 475 700. Face à cela, gouvernement et Medef veulent faire subir une double peine aux chômeurs en préconisant, réduction du taux d'indemnisation et, ou ? Sa durée, augmentation des cotisations pour les salariés. Le véritable problème c'est plutôt le nombre d'emploi proposés et ont doit poser la question : où sont passés les 40 milliards alloués au patronat ? Où est le million d'emplois qu'il avait annoncé ?

D'autres choix sont possibles, il nous faut convaincre tous les acteurs, en premier lieu, les salariés, c'est le sens des actions menées par la CGT.

### Décrets sur les Instances Représentatives du Personnel : Une nouvelle provocation !

La Commission Nationale de la Négociation Collective a examiné le projet de décrets de mise en œuvre de la Loi relative au Dialogue social et à l'emploi du 17 août 2015. Il est proprement scandaleux et provocateur de proposer des décrets qui vont réduire le nombre d'élus du personnel, le nombre d'heures de délégations et éloigner

les élus du contact direct des salariés. Les organisations syndicales ont très majoritairement fait part de leur désaccord, et de leurs propositions pour corriger ces décrets.

### Air France : l'inspection du travail tranche : une victoire qui en appelle d'autres.

En effet, l'inspection du travail valide la défense de la CGT. Les salariés incriminés par Air France étaient avant tout des victimes. Ils étaient condamnés pour avoir manifesté contre la suppression de 2900 postes ... L'inspection du travail a refusé toute pression. La CGT demande que la direction d'Air France ne fasse pas appel.



Retrouvez tous les documents destinés à tous les syndiqués sur le site de la CGT : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr) (document d'orientation, rapports d'activité, financier et de la CFC)

### Attaques contre la Bourse du travail de Châteauroux.

Coupures d'eau, d'électricité, loyers exorbitants...La ville de Châteauroux conduit une offensive contre le syndicalisme dans l'Indre,

et particulièrement contre les unions départementales CGT, FO et CFDT. Treize ans d'acharnement anti syndical, de procédures, la ville persiste à vouloir priver les organisations syndicales de moyens de fonctionnement, et en particulier de locaux dont elles disposent depuis 1901.

### **Energie : les salariés de 152 entreprises de Gaz-Electricité en grève**

Les mauvais choix industriels et économiques mis en œuvre par le gouvernement transformant le secteur industriel de l'énergie en « marché de l'énergie » n'est pas sans conséquence sur l'avenir des entreprises qui doivent « satisfaire » les actionnaires avant l'intérêt commun. Un appel a été lancé, par la Fédération CGT des Mines et Energie, avec d'autres syndicats, pour une action unitaire dans les 152 entreprises contribuant à la production, au transport, à la distribution et au commerce de l'électricité et du gaz.



La NVO impôts est parue. Vous pouvez la solliciter auprès de votre syndicat départemental ou votre section UFR ou chez les marchands de journaux

### **La Poste : vers une journée nationale d'actions**

Depuis septembre la CGT FAPT est à l'offensive à La Poste en proposant une journée d'action à tous les postiers pour dire non à la politique d'austérité menée par les dirigeants de l'entreprise.

La multiplication des luttes dans la période a permis des rencontres unitaires qui ont amenés la CGT FAPT à proposer une grande journée d'action et de mobilisation

dans la deuxième quinzaine de MARS. Même si les discussions continuent au niveau national entre les différentes OS d'ors et déjà la CGT FAPT est à l'offensive et organise sur tout le territoire des rencontres unitaires et des réunions de syndiqués qui construiront ensemble un véritable rapport de force pour la satisfaction des revendications des postières et postiers en termes de salaires, emploi, conditions de travail et retraite.

### **Extrême droite, l'envers du décor**

Une brochure commune CGT-FSU-UNEF-UNL-FIDL-Solidaires rend compte d'un temps fort contre l'extrême droite en Meurthe et Moselle. Vous pouvez la consulter dans votre syndicat départemental.

### **La CGT lance sa campagne dans les TPE**

Du 28 novembre au 12 décembre prochain auront lieu les élections professionnelles dans les toutes petites entreprises. Pour aider les salariés des TPE à s'informer sur leurs droits, la CGT leur ouvre un site internet entièrement dédié qui veut pouvoir répondre aux questions des 4,6 millions de salariés, travaillant comme artisans, professions libérales, assistantes maternelles, chez des particuliers employeurs, dans de petites associations, commerces ou encore de petites entreprises sans convention collective, aux salaires les plus bas et/ou temps partiels. La CGT souhaite des hausses de salaires, l'universalité des droits pour tous les salariés dont l'accès à la formation, le paiement des heures supplémentaires

### **Syndicalisation**

Alors que les assemblées de remise des FNI battent leur plein, que les participants y sont en nombre pour échanger, la syndicalisation se doit d'y avoir une place prioritaire en les ouvrant aux sympathisants et aux

anciens syndiqués. La CGT leur propose de construire ensemble des réponses de luttes pour les revendications et d'autres alternatives que l'austérité.

### **International**

### **Sept syndicats interpellent F. Hollande lors de la visite du président iranien.**

En Iran de nombreux syndicalistes, sont harcelés, arrêtés, emprisonnés. Leurs conditions de détention sont déplorables. Le plus souvent leur seul « crime » est d'avoir voulu exercer leur activité syndicale conformément au droit international. Les sept organisations dénoncent ces faits inacceptables dans une lettre au président de la République.

### **Espagne : le droit de grève aussi attaqué**

En Espagne, une situation qui n'est pas sans rappeler la situation des 8 de Goodyear, met sous le coup d'une loi franquiste, qui n'était plus appliquée depuis la transition et qui pénalise le seul fait de participer à une grève par plusieurs années de prison, 8 camarades d'Airbus Getafe/Madrid. Ce sont aussi 300 syndicalistes qui sont victimes d'acharnement judiciaire. La revendication première des organisations syndicales espagnoles est, en attendant sa non-application, bien évidemment l'abrogation de cette loi contraire à la constitution espagnole qui garantit le droit de grève mais aussi contraire aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail

**Vie nouvelle m'informe  
donc je m'abonne  
6 numéros au prix  
de 12 € par an**